

*tive linéaire tracée sans plan ni coupe, en utilisant principalement les lignes proportionnelles.*

Je dois cependant dire que je dus, en 1849, refuser à M. Monmartin de lui communiquer les épreuves typographiques de mon cours avant leur impression définitive, car après avoir rempli un devoir de convenance envers l'Administration de l'École, j'entendais être libre dans la rédaction de mon ouvrage, et rester seul complètement responsable des opinions émises par moi dans cette publication.

Si M. Monmartin venait dire aujourd'hui que je n'ai fait que développer ses idées, je lui répondrais comme je l'eusse fait en 1849, si cela eût été nécessaire alors, que s'il considère comme tel le seul fait d'intervention de sa part, celui d'avoir demandé, en 1833, au directeur, M. Leymerie, de placer sur les tables des élèves, avec ordre de les faire dessiner, *des rabots et autres instruments de menuiserie*, je lui abandonne entièrement cette pensée née de l'engouement de la méthode Jacotot à cette époque (1) : mais j'affir-

(1) La pensée de débiter dans l'enseignement du dessin par le relief, a été préconisée par Jacotot ; mais, en utilisant cette pensée, je dois dire qu'à l'inverse de ce novateur, qui voulait faire dessiner un modèle incompréhensible pour des commençants, j'ai voulu, contrairement à cette idée, faire comprendre avant de dessiner (A) ; il a fallu, pour obtenir ce résultat, me servir des

(A) — Voir mon discours sur l'enseignement de l'art, publié, en 1846, où j'exprime la même pensée, page 14, pour le haut enseignement artistique.